

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Déclaration de Maladie

Nº P19- 045466

Optique 121735  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 992 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : El Youssoufi Lalla Zahra (veuve) Saffy Zihri

Date de naissance : 19.28

Adresse : Hay Moulay Rachid (Boulevard) Immeuble

Casablanca  
KSC A N° 30 Casablanca

Tél. : 01 22 77 78 61 Total des frais engagés

1905,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ALAMI NADIA  
Néphrologie - Hémodialyse  
39, Rue de Vouziers Angle Hôpital Emile Zola  
Belvédère - Casablanca, Maroc  
Tél: 0522 40 41 73 / Fax: 0522 24 37 59  
INP: 091005819

Date de consultation : 16.06.2022

Nom et prénom du malade :

Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Néphropathie hypertensive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30.10.2022

Signature de l'adhérent(e) :

*AF*

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Parlement des Actes
16/06/99	C	150	150	Docteur ALAIN WANDIA Néphrologie - Hémodialyse 39, Rue de Vauziers Angle Bd. El Maâouia Belvédère - Casablanca, Maroc Tél: 0522 40 41 73 / Fax: 0522 24 37 59 INP: 091005819

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA VILLE	16/06/99	1755,00 E62270260

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

LIRE POUR

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur ALAMI WADIA

MEDECIN SPECIALISTE  
en Néphrologie - Hemodialyse

39, rue Abou Omar El Alaâ ex-Vouziers Angle  
Bd. Emile Zola, 1er étage, Bélvédère 20300 - Casablanca  
Tél.: 05 22 40 41 73 - Fax : 05 22 24 37 59



الدكتورة العلمي وديعة

إختصاصية في أمراض الكلى

وتصفية الدم بالكلية الإصطناعية

أبو عمر الألعن زنقة فوري سباقا - شارع إمبل زولا

الطريق الأول بلقيدير 20300 - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 24 37 59 - 05 22 40 41 73 - الفاكس : 05 22 24 37 59



090000878

Casablanca, le

16/6/99

Exposition de Zola

11/6/99

Hyperemil cpl

overschlamp: 14/2

3/7/99/3

Ranideg 75mg: 18/2

un

Cardiac Cpt: 1/2

Zyloorie 100mg: 1/2

Zotril 40: 1/2

8/7/99/1

Coranide 200: 1/2

16/7/99/3

RPhi 200: 1/2

20/6/99/3

Zoxen LP 50: 1/2

21/6/99/3

Treatment de 3 mois

Docteur ALAMI WADIA  
Néphrologue - Hémodialyse  
39, Rue de Vouziers - Bélvédère 20300  
Béni Mellal - Casablanca  
Tél.: 0522 40 41 73 / Fax: 0522 24 37 59  
Néphrologue - Hémodialyse  
39, Rue de Vouziers - Bélvédère 20300  
Béni Mellal - Casablanca  
Tél.: 0522 40 41 73 / Fax: 0522 24 37 59

14010033



6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30

LOT : 22E001  
PER : 07/2023

0

P.P.V : 30DH70



6 118000 061847

14010033



6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30

LOT : 22E001  
PER : 07/2023

0

P.P.V : 30DH70



6 118000 061847

14010033



6 118001 130023  
HYPERIUM 1 mg - O  
Boîte de 30 comprimés  
PPV : 113,50 DH  
Servier Maroc - Casablanca

KARDEGIC 75MG  
SACHETS B30

LOT : 22E001  
PER : 07/2023

0

P.P.V : 30DH70



Distribué sous licence  
-- LAPROPHAN S.A.--  
21,rue des Oudaya  
Casablanca -- Maroc  
PPV : 206DH00

Distribué sous licence  
-- LAPROPHAN S.A.--  
21,rue des Oudaya  
Casablanca -- Maroc  
PPV : 206DH00

Distribué sous licence  
-- LAPROPHAN S.A.--  
21,rue des Oudaya  
Casablanca -- Maroc  
PPV : 206DH00

